



VERSAILLES

La retraite en danger, tous concernés !



CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs

Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Commission paritaire n° : I012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson  
IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

## Le Courrier Journal de l'académie de Versailles

Septembre Novembre

2019

Bimestriel n° 183

## Dès le 5 décembre, nous serons dans la rue !

**A** l'heure où nous précaires qui seront les écrivons ces grandes perdantes de la ré-quelques lignes, la manifestation du longement de l'âge de départ à la retraite qui, s'il ne dit pas son nom, sera de fait une évidence pour tout.e.s.

Dans l'Education Nationale, le passage des six derniers mois à l'ensemble de la carrière pour le calcul de la retraite entrainera des pertes pour nos pensions. S'il ne peut s'agir que d'estimations, celles-ci ne sont pas contredites par les plus hautes instances politiques à l'image de notre président ou de ses ministres. Pour autant, la question de l'augmentation des salaires est immédiatement évacuée au prétexte que les finances de l'Etat ne le permettent pas. C'est donc l'allongement de la durée de travail qui est privilégiée... Dans le même temps, l'accélération de la destruction des instances paritaires dans la fonction publique s'inscrit dans la même logique. Il s'agit bien de renforcer l'individualisme dans les carrières. Les organisations syndicales sont ainsi privées de leur possibilité de contrôle sur les actes relatifs à

la carrière. Cela ne nous enlève pas notre capacité à agir pour les personnels mais laisse une place à un arbitraire contraire aux fondements même du statut de la fonction publique.

Tous ces points furent au centre de nos débats lors de notre dernier congrès académique. A ces attaques qui s'accompagnent dans notre secteur de réformes néfastes pour les élèves et pour les personnels, nous opposons une autre vision, un autre projet de société. Celui-ci passe par une plus grande démocratie, l'ambition de l'égalité réelle pour tout.e.s les élèves et des conditions de travail dignes pour tous les personnels.

C'est pourquoi nous serons dans la rue à partir du 5 décembre aux côtés des autres secteurs professionnels, non seulement pour résister mais pour imposer nos revendications.

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire  
Académie de Versailles

### SOMMAIRE

Édito	1
Quelles conséquences pour les personnels de l'éducation du projet Delevoye- Macron ?	2
Retour sur notre congrès académique des 7 et 8 novembre à Montreuil	3
L'écho des départements	4-5
Une attaque contre les droits collectifs et les syndicats	6
Les sales profs	7
Contacts	8

# Quelles conséquences pour les personnels de l'éducation du projet Delevoye– Macron ?

**C'**est un euphémisme que de dire que le projet de loi sur les retraites va être une véritable catastrophe pour les personnels de l'Éducation. Alors bien sûr, on peut se lancer dans une bataille de chiffres et discuter de la moindre virgule. Analysons plutôt l'esprit de la réforme : Qu'est-ce que le système par point ? Un système unique de retraites où chacun accumule tout au long de sa carrière professionnelle des points. À partir de ce nombre de points et de la valeur du point, chacun calcule sa pension. La valeur du point pourra varier selon le temps donc personne ne connaîtra à l'avance le montant de sa retraite. Alors que le nombre de retraités augmentera dans les prochaines décennies, le blocage à 14% (nous en sommes déjà à 13,8%) de la part du PIB dédiée à la retraite ne peut donc conduire qu'à une baisse de pension pour toutes et tous.

**POURQUOI** le gouvernement veut-il changer ce système ?

- Pour réduire le montant des pensions parfois jusqu'à 25%.
- Pour calculer sur l'ensemble de l'activité (primes, indemnités, heures supplémentaires incluses) et abandonner le calcul sur les 6 derniers mois dans le public (et sur les 25 meilleures années dans le privé) ce qui aura pour effet de niveler les retraites par le bas.
- Pour obliger à partir plus tard que l'âge légal de 62 ans, en imposant une décote avant un âge pivot (64 ans en 2025 puis progressivement jusqu'à 66 ans).
- Pour récupérer les fonds excédentaires des différents régimes.

C'est maintenant qu'il faut sortir la calculette. Avec la mise en place de ce système, on pourrait faire les estimations suivantes :

Chez les enseignant·es, à l'heure actuelle, pour un début de carrière à 24 ans et en passant au grade supérieur à 51 ans, une pension de 1790€ avec décote. Avec la réforme, on passerait à une pension :

- ◆ Pour un·e certifié·e ou PLP, de 1499€.
- ◆ - Pour un·e PE de 1296€ (rappelons que les PE ne touchent quasiment aucune prime).

Chez les personnels administratifs ou ITRF (début de carrière à 22 ans avec un passage au 2ème grade à 39 ans et au 3ème grade à 55 ans) :

- ◆ Pour les Cat B (SAENES et TRF), on passerait d'une pension de 1393€ à 1162€.
- ◆ Pour les cat C (ADJAENES et ATRF), on passerait d'une pension de 1196€ à 916€.
- ◆ Pour les CAT A (AAENES et ITRF) avec un passage au 2ème grade à 49 ans, on passerait d'une pension de 2076€ à 1614€.

La CGT Educ'action revendique : l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;

- ◆ le retour de la retraite à 60 ans ou après 37,5 annuités (selon ce qui est le plus favorable), en prenant en compte les années d'études, de formation, de stages et de chômage, avec 100% du meilleur salaire détenu au minimum pendant 6 mois ;
- ◆ l'augmentation du point d'indice, une refonte des grilles et une augmentation

immédiate des salaires et pensions de 400 € pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat subie depuis de nombreuses années ; une autre répartition des richesses et l'arrêt des exonérations fiscales.

**RÉFORME DES RETRAITES**  
LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DE DELEVOYE

**RÉGIME**  
LES TRIMESTRES ET ANNUITÉS sont convertis en points. Chaque mois des points sont acquis en fonction du salaire.  
10 EUROS = 1 POINT  
42 RÉGIMES DE RETRAITES ACTUELS  
Création d'1 RÉGIME « UNIVERSEL » à POINTS (ou tout comme le permis)

**ÂGE DE DÉPART**  
62 ans (Âge légal)  
64 ans (Âge Pivot)  
66 ans (Âge d'équilibre ou « âge pivot » est l'âge de départ à la retraite À TAUX PLEIN, à partir de la génération de 1963)  
Année de naissance: 1963, 1975, 1987

**PENSIONS**  
Départ à : 62 ans (Âge légal), 63 ans, 64 ans (Âge Pivot), 65 ans, 66 ans  
Décote -10%, Décote -5%, Pas de décote, Surcote +5%, Surcote +10%

Aujourd'hui, le calcul des pensions comptabilise les 25 meilleures années de la carrière (ou les 6 derniers mois dans la fonction publique). Ce calcul sera désormais effectué sur TOUTE la carrière, mauvaises années incluses (chômage, congés parentaux, temps partiel imposé, etc.).

**PLAFOND DES DÉPENSES**  
Part du PIB dédiée aux retraites : 13,8% (AUJOURD'HUI) vs 14% (DEMAIN)  
SEULEMENT 0,2 points DE PLUS  
Part des dépenses plafonnée à 14% maximum, malgré l'augmentation du nombre de retraités dans les années à venir.

**Conséquences**  
Travailler plus longtemps pour avoir une pension qui chuterait de plus en plus (jusqu'à 30% selon la CGT)  
Disparition des régimes spéciaux et des départs anticipés (sauf pour certaines catégories)  
L'âge pivot sera repoussé en fonction de l'évolution de l'espérance de vie  
Pas d'information sur la prise en compte de la PÉNIBILITÉ  
Calculer le montant de sa retraite à l'avance sera impossible  
De plus en plus de retraités  
Une espérance de vie plus longue + Des recettes qui stagnent = DES PENSIONS EN BAISSSE

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE  
LE MANDAT DES MILITAIRES DE LA CGT  
nvo | www.nvo.fr | août 2019

## Retour sur notre congrès académique des 7 et 8 novembre à Montreuil

La CGT Educ'action Versailles a tenu son congrès les 7 et 8 novembre dernier. Nous étions près de 90 délégué.e.s des différents syndicats qui composent notre académie pour débattre sur la situation actuelle, revenir sur l'activité durant les trois dernières années et décider de notre orientation.

La question de la préparation du 5 décembre est beaucoup revenue dans nos débats. Ce fut le cas également lors du temps d'échange en commun avec l'académie de Créteil qui tenait également son congrès durant ces deux jours.

Nous avons profité de notre congrès pour faire le bilan de l'activité de notre académie. Cela signifiait revenir sur les luttes que nous avons menées durant la période notamment contre la réforme de la carte de l'éducation prioritaire, les réformes des lycées mais aussi la loi Blanquer. Nous avons analysé nos résultats lors des dernières élections professionnelles et en lien

l'activité de nos élu.e.s. Ce rapport d'activités est aussi un moyen de faire le point sur notre fonctionnement et donc ce sur quoi nous devons travailler pour améliorer notre fonctionnement.

Nous devons ensuite nous prononcer sur deux résolutions :

- ♦ la première : de quelle organisation a-t-on besoin ? proposait entre autres de fixer le fonctionnement de notre union académique pour les trois prochaines années. Plusieurs points sont ressortis : l'évolution du fonctionnement de notre bureau académique, l'organisation de l'activité des élu.e-s, notre place dans les INSPE et la création



pour une école émancipatrice. Cette résolution proposait d'analyser finement les luttes menées durant ces dernières années pour en tirer les forces et les faiblesses. Des orientations sont ensuite prises pour coordonner les luttes au niveau académique et également pour travailler sur nos apparitions dans les manifestations.

Ce congrès est également revenu sur l'examen des comptes de notre organisation et sa politique financière. Les délégué.e.s ont ainsi pu valider le travail effectué en la matière. Les congressistes ont enfin réélu le co-secrétariat académique composé de Mathieu et Frédéric Moreau et Evelyne Boesch en tant que trésorière. Il est à noter que ces deux jours se sont déroulés fidèlement à la réputation de notre académie dans la fraternité, le sérieux et la convivialité .

♦ La deuxième : Amplifier et gagner les luttes

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire académique





# L'écho des départements

## CGT Educ'action 78

La mobilisation contre le projet de réforme des retraites prend une ampleur inattendue dans le département des Yvelines. La grève du 5 décembre s'annonce suivie et nous constatons qu'elle cristallise des mécontentements qui vont bien au-delà de la question initiale : les collègues sont en colère et comptent le faire



savoir. Les retours de terrain nous indiquent que ce sentiment est partagé bien au-delà du corps enseignant, notamment par les personnels administratifs.

Rectorat, collèges, lycées : les HIS et le travail d'information et de mobilisation se poursuivent. Chaque HIS animée, grâce à la mutualisation de documents élaborés par les différents SDEN, aide à détricoter cette réforme et permet aux collègues de mesurer l'ampleur de la catastrophe annoncée.

Par ailleurs, des initiatives locales voient le jour, comme l'AG intersyndicale 1<sup>er</sup> degré des Mureaux (CGT, FO, SNUipp) qui s'est prononcée en

faveur d'une grève reconductible.

Actuellement, l'heure est à la construction d'une unité locale, qui en est certes à ses premiers pas mais qui devrait prendre toute son importance à compter du 6.

Une interpro se réunira le 5 au matin en compagnie des camarades cheminots de la CGT, des postiers et gaziers du 78. Le SDEN78 a conscience qu'il est urgent de construire un rapport de force en faveur des travailleurs suffisamment puissant pour faire reculer ce gouvernement.

Il y a bien longtemps que nous n'avons pas senti l'expression d'autant de colère et la volonté de s'engager dans la lutte.

## CGT Educ'action 91

Les moyens ne sont pas à la hauteur de la pression démographique dans le département. Dans les écoles, pour mettre un enseignant-es devant chaque classe, la DSDEN a pris dans les moyens de remplacements. Dans les collèges et les lycées, nous rencontrons les mêmes problèmes. Ainsi, si l'on regarde la dotation en AED. En 4 ans, il y a 3 654 élèves de plus en collèges, 751 élèves de plus en lycées, mais une dotation « assistance éducative » qui n'a pas augmenté. Par exemple, le LP de Cerny qui devient LPO, et qui voit donc ses effectifs augmenter, le fait à moyens constants. Il va accueillir 400 élèves supplémentaires pour accompagner cela et ne disposera

que d'un seul poste d'AED à titre provisoire. A cette rentrée, la Région et le Rectorat, malgré les alertes des personnels, ont fait ouvrir le lycée alors que les travaux n'étaient pas achevés. Les élèves circulaient au milieu d'un établissement en chantier. Les portails restaient ouverts... Il aura fallu un drame, un élève poignardé et le droit de retrait des personnels pour que la Région prenne des dispositions pour sécuriser les entrées.

Les personnels de lycées font face à la mise en œuvre de réformes désastreuses. Pour aggraver les choses, la région a décidé de mettre en œuvre dans la précipitation

des manuels numériques. Tout cela pour permettre à la présidente de région de faire son auto-promotion, avec une vidéo d'elle à visionner obligatoirement au premier démarrage de la table. Fin septembre, Valérie Péresse est venue remettre en personne des tablettes aux élèves du lycée Doisneau (Corbeil-Essonnes), des cours sont annulés pour la distribution, les tablettes sont remises aux élèves pour le temps d'une photo, puis les tablettes sont ramassées, car inutilisables en l'état. Le matériel tarde à arriver, et sur le terrain le « tout numérique » promis devient le tout photocopieuse !

## CGT Educ'action 92

La bataille contre la réforme des retraites approchant, il s'agit de s'y préparer au mieux. Nous mettons ainsi en application la résolution « Amplifier et gagner les luttes » que nous venons d'adopter au congrès de notre union académique CGT Educ Versailles. Cela passe d'abord par l'organisation de réunions et heures d'information syndicale, comme une Réunion d'information syndicale CGT/SUD à Nanterre ou, ce que nous n'avions pas fait depuis très longtemps, une HIS à la DSDEN en direction des personnels administratifs sur les retraites. Dans les établissements du 92, les militant-es CGT organisent des HIS en utilisant le matériel produit par les différentes organisations de la CGT. Et les infos qui remontent vers le syn-

dicat annoncent une mobilisation massive : de nombreuses écoles fermées, des AG d'établissement votant la grève du 5 et se prononçant pour la reconduction... Ça sent bon la lutte ! La CGT Educ 92 a également organisé une formation « mener une lutte » à destination de ses adhérent-es, qui traitait de l'action syndicale dans les écoles et établissements, de la question de la caisse de grève, d'un exemple de lutte en partie victorieuse avec « Touche pas ma ZEP », de la question des AG, etc.

Il s'agit pour nous de multiplier l'information pour augmenter les capacités de mobilisation. Nous travaillons aussi à organiser des AG au nord et au sud du département afin que le salarié-es puissent décider

collectivement des actions à mener. Dans le même temps, il s'agit aussi de maintenir les contacts intersyndicaux.

Enfin, car cette réforme concerne tous les salarié-es le syndicat prend aussi part à la construction de 'l'unité intersyndicale. Bonne nouvelle : une AG interprofessionnelle à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires et de la FSU s'est tenue le mardi 26 novembre à la Défense pour préparer la grève du 5/12.

Cette mobilisation très forte montre que, contrairement à ce que pensent gouvernement et patronat réunis, le syndicalisme et les salarié-es n'ont pas baissé la garde et sont capables de réagir. C'est un signe très encourageant quant à la lutte qui s'annonce.

## CGT Educ'action 95

De multiples agressions ont eu lieu dans les lycées du Val d'Oise depuis le début de l'année Ce fut le cas à Sarcelles à la Tourelle, à Taverny au lycée Louis Jovet, à Paul Emile Victor à Osny mais aussi à Martin Luther King à Villiers le Bel. Quelle que soit la nature des agressions, cela illustre des tensions croissantes dans les écoles et les établissements du département. Pouvons-nous nous en étonner quand dans le même temps on baisse les moyens humains dans les établissements, quand on mène au pas de charge des contre-réformes dans la voie professionnelle, dans des lycées généraux et technologiques, qui accentuent le tri social ?

Il s'agit de refuser le fatalisme : la violence dans les établissements et les écoles n'est pas acceptable et ne doit pas être acceptée. Mais, il ne

s'agit pas seulement de dénoncer ces actes de violence. Il est nécessaire d'en analyser les causes. Alors même que le Val d'Oise connaît une progression démographique, les moyens ne suivent pas. Cela signifie que le nombre d'élèves augmente sensiblement alors que celui des personnels diminue. La sortie des lycées de l'éducation prioritaire est un symbole marquant de cette évolution des moyens.

Plus globalement, c'est notre système scolaire qui est malade. Il est malade d'une hiérarchie qui infantilise ses personnels et les maltraite. Malade aussi de la perte de sens globale de nos métiers mais aussi des apprentissages pour les élèves. Malade enfin des politiques qui font de l'éducation la fille aînée d'un capitalisme brutal et sans perspective. Ce la crée un mal être global pour les

personnels dévalorisés parfois poussés à des extrémités dramatiques et pour les élèves qui se retrouvent au centre d'un système où l'efficacité économique se substitue à la réflexion et à la connaissance.

La violence est la conséquence de tout cela. Elle ne doit pas être une spirale mortifère. Une autre école est possible. Une autre société est possible également.

La CGT Educ'action 95 soutient les personnels des établissements touchés par des actes de violence.

Nous revendiquons aussi des moyens à la hauteur des enjeux pour le Val d'Oise.

Nous continuons enfin de revendiquer le retrait des contre-réformes Blanquer et des lycées pro et LGT.

## Une attaque contre les droits collectifs et les syndicats

La loi de transformation de la Fonction publique, votée en catimini le 25 juillet dernier se met progressivement en place dans l'Education nationale et dans notre académie, de la manière la plus stricte possible. Les pires scénarios catastrophe sont dépassés et il existe une volonté de vider les Commissions administratives paritaires (CAP) de quasiment tout leur contenu. Le rectorat de Versailles a même tenté (sans succès !) d'empêcher les organisations syndicales d'être présentes au moment des réunions d'information « institutionnelles » sur le mouvement qui étaient destinées au stagiaires, sous prétexte que nous « n'avions plus à intervenir dans le processus de mobilité des personnels ».



Ne nous y trompons pas il s'agit d'une attaque sans précédent contre les organisations syndicales qui garantissaient jusqu'alors un traitement largement collectif et égalitaire des personnels, notamment dans le cadre des opérations de mutation et d'avancement. Ce travail souvent invisible était fondamental pour corriger les erreurs, apporter une dimension humaine dans la gestion des personnels, et surtout permettre un cadre collectif limitant considérablement les passe-droits et la gestion clientéliste réclamée par certains chefs d'établissement.

Désormais les représentant-e-s du

personnel en CAP ne participeront à plus rien, officiellement, en ce qui concerne les opérations de mouvement, dès janvier 2020. Nous n'aurons aucun document, même le document final, après mouvement. Nous pourrions évidemment solliciter le Rectorat à partir des situations qui nous auront été confiées par des collègues, mais cela se fera seulement en tête à tête avec les collègues administratif-ve-s chargé-e-s du mouvement, et la loi ne pré-

voit pas la tenue de groupes de travail. La défense des collègues se fera dans des réunions bilatérales de dialogue de gestion sur des situations individuelles sans aucune vue de l'ensemble du mouvement. Et nous ne pourrions évoquer et suivre que les dossiers qui nous auront été confiés.

Par ailleurs, pour avoir le droit de solliciter ainsi les administratifs, il faudra, bien sûr être élu en CAP, mais aussi être d'une organisation représentative. Ce qui signifie que nos camarades de SUD Education, élu-e-s parce que des collègues ont voté pour eux/elles n'auront absolument pas voix au chapitre.

Et le feuilleton continuera sur la même musique avec les promotions en janvier 2021.

La CGT Educ'action était et reste opposée à cette loi fonction publique, comme aux conditions draconiennes de sa mise en place dans l'Education nationale.

En ce qui concerne les opérations des mouvements inter et intra-académique, de nombreuses erreurs et oublis ont pourtant pu être corrigés dans les différentes CAP (par exemple l barème sur 5 était corrigé en CAPA). Mais ce n'est rien à côté de ce que va désormais devenir le mouvement : une gabegie totale et la porte ouverte à l'arbitraire ; des erreurs non réparées, des injustices, des scandales même...

Pour éviter cela, pensez, à contacter la Cgt Educ'action Versailles, et comptez sur nous pour résister à ce processus.

Il est important de lutter toutes et tous ensemble pour rétablir les prérogatives des commissions paritaires et des élu-e-s pour lesquelles vous avez voté massivement l'année dernière et que le ministère se permet de dessaisir en cours de mandat !

Frédéric Moreau  
Co-secrétaire académique,  
élu paritaire PLP

# Les sales profs !

## Budget de l'Éducation Nationale : de qui se moque-t-on ?

L'Éducation nationale a présenté le 27 septembre son projet de budget pour 2020. En hausse d'un milliard, comme annoncé en juillet, il prévoit 440 créations de postes dans le premier degré et 440 suppressions dans le second. Cela pourrait sembler une bonne nouvelle mais les postes d'enseignants manquants dans le second degré devraient en réalité approcher 1500 emplois. Pour atteindre ce résultat, le ministère n'opère pas de réelle revalorisation, utilise les évolutions démographiques et reporte à plus tard l'exécution d'une partie des promesses présidentielles.

Compte tenu de sa masse budgétaire, la hausse ne représente qu'une croissance de 2%. C'est moins que la santé (+6%), les armées (+4%) et l'intérieur (+4%) et autant que l'écologie (+2%). Somme toute l'éducation nationale augmente à peine plus que le budget total des ministères (+1.8%). La hausse sera-t-elle supérieure à celle de l'inflation en 2019 ?

Il faut aussi se souvenir que ces derniers temps ce sont 2500 postes qui ont été supprimés dans le second degré chaque année

Si l'on tient compte de la hausse de 28 000 élèves attendue en 2020, il faudrait environ 1100 postes supplémentaires. Ce ne sont donc pas 440 postes qui sont supprimés dans le second degré en 2020, mais 1500 qui vont manquer.

Une interrogation demeure également : les enseignants vont-ils attendre plus longtemps une revalorisation qui s'avère indispensable pour maintenir leur retraite et récupérer une partie de leur pouvoir d'achat ? Avec le budget 2020, rien ne change réellement sur ce terrain.

## Des nouvelles des tablettes, des ordinateurs portables et des manuels numériques ? Pas vraiment, mais cela n'empêche pas Mme Péresse de faire sa pub !

Alors que les tablettes et les ordinateurs portables arrivent au compte-goutte dans les établissements et restent parfois dans les placards faute de réseau Wi-Fi, de prises suffisantes pour les charger ou de logiciels de gestion de classe ; à l'heure où les manuels numériques peinent à être téléchargés faute de personnels formés et de protocoles précis ; il y a au moins un logiciel qui fonctionne bien : celui qui rend obligatoire le visionnage par les lycéens d'une vidéo de propagande où la présidente de la région Ile de France fait la promotion à titre personnel de la décision du Conseil Régional ! Comme quoi quand on met les moyens...

## Comment les salaires enseignants ont baissé ?

Sur la durée d'une carrière, entre 1982 et 2018, le salaire moyen d'un certifié à niveau d'ancienneté équivalent a baissé de 20%.

Que croyez vous qu'il advint pour les autres enseignants ? L'évolution est identique. Et pour les autres fonctionnaires cadres A ? Leurs salaires ont augmenté de 20% sur la même période...

On savait que le revenu des enseignants français avait diminué ces dernières années. L'OCDE avait même montré que c'était une spécificité française : entre 2000 et 2010 les salaires enseignants des pays de l'OCDE ont connu une croissance sensible à l'exception des professeurs japonais et français. Avec la crise mondiale, de 2010 à 2012 les salaires enseignants ont généralement reculé dans les pays de l'OCDE. Mais à partir de 2013 ils repartent à la hausse. Sauf en France où le gel du point dans la fonction publique s'impose

Au contraire les personnels de direction ont vu leur revenu progresser de 11% et les inspecteurs de 20%.

Techniquement la hausse prend souvent la forme de primes. Alors que le taux de primes explose chez les cadres non enseignants (multiplication par 2.4 de 1982 à 2009) il stagne chez les enseignants (multiplication par 1.2). Les cadres non enseignants avaient un taux de prime moins de 2.5 fois supérieur à celui des enseignants en 1982. Il est près de 5 fois supérieur en 2009. C'est ce décalage qui fait des enseignants les victimes d'une double peine : salaires insuffisants et volonté de mettre en place une retraite par points sur l'ensemble de la carrière et non calculée sur la base des 6 derniers mois.

Alors toutes et tous ensemble dans la rue le 5 décembre et après pour refuser cette réforme inique et conquérir de nouveaux droits !

# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

[unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs  
Pierreux

92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

[eluscgtersailles@gmail.com](mailto:eluscgtersailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

**Co-secrétaires académiques :**

Mathieu Moreau  
et Frédéric Moreau

**Responsable Élus CAPA :**

Frédéric Moreau

**Permanences téléphoniques**

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques  
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour  
être rappelé ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup  
d'informations pratiques et d'actualités sur notre  
site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[cgteducation78@gmail.com](mailto:cgteducation78@gmail.com)

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :

**Aude Marin La Meslée**

**Sylviane Laporte Fray**

**Permanences :** Jeudi et vendredi  
9 heures 30—18 heures 30

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdencgt91@gmail.com](mailto:sdencgt91@gmail.com)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

**Permanences :** Mardi et jeudi 10h-  
16h, Mercredi 14 H- 16 H

### SDEN-CGT 92

La Rotonde 32-34 Avenue des champs  
Pierreux 92 000 Nanterre

06 81 96 51 23

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

[cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com)

**Site :** <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaires départementaux :  
Samuel Serre et Maxime Pouvreau

**Permanences :** Le mercredi matin et  
le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

[sdencgt-95@wanadoo.fr](mailto:sdencgt-95@wanadoo.fr)

**Site :** [http://](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

[www.cgteducation95.ouvaton.org](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

Co-secrétaires départementaux :  
Olivier Delous, Mathieu Moreau

**Permanences :** Jeudi à partir de 10  
heures

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal : .....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Bulletin à renvoyer à la **CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE**